... (Calais, 10 h. soir, par téléphone)

**On a maillé une chaîne. Tout fait bien, mais le temps se gâte.**

Les scaphandriers ont maillé cette après-midi, une chaîne sur le « Pluviôse ».

Le chaland de relevage a été amarré et immédiatement les hommes de cale qui les trois autres vitaliens soient à l'aplomb des bouées pour que le travail puisse être commencé à l'heure de la marée de dimanche matin.

Deux grosses bouées ont été mouillées pour servir de point fixe aux chalands.

Le temps est mauvais.

Cette après-midi les travaux n'ont pas été interrompus malgré un courant très violent qui détournait les scaphandriers au cours de leurs plongées.

Le bruit courut même, dans la soirée, que l'un d'eux était mort ; heureusement il n'en était rien.

**UNE MÉDAILLE D'HONNEUR**

Au cours de sa tournée, cette après-midi, chez les familles des disparus, M. Chéron a remis la médaille d'honneur des vieux marins au père d'Auguste Delpierre, décédé à Saint-Pierre, 13.

**L'amiral de Lapeyrère est reçu par M. Briand**

Le président du Conseil a reçu M. l'amiral Boué de Lapeyrère, ministre, qui est venu lui rendre compte de son voyage à Calais.

**LES CONDOLÉANCES**

**L'Angleterre**

La reine Alexandra a envoyé au Président de la République le télégramme suivant :

Londres, 27 mai.

Je dépêche vous exprimer la profonde sympathie que je ressens, avec le peuple anglais, pour l'effroyable désastre qui vient de frapper toute votre marine dans la terrible perte du sous-marin *Pluviôse*.

Le Président de la République à Alexandra

Paris, 28 mai.

La sympathie [illegible] exprimée à l'occasion de la terrible perte du sous-marin *Pluviôse* [illegible] Au nom de la France je tiens à vous remercier [illegible] profondément touchée [illegible] vive gratitude de votre [illegible] ému du malheur qui vient de frapper si cruellement votre marine [illegible] Je vous remercie [illegible] pour mes familles des victimes. Au nom de la France je fait exprimer mes plus [illegible]

A. FALLIÈRES.

**L'Allemagne**

M. de Schoen a exprimé à M. Cambon, notre ambassadeur à Berlin ses condoléances au sujet de la catastrophe du « Pluviôse ».

A une réunion de la conférence internationale de la navigation aérienne, M. Krieger, premier délégué d'Allemagne et président de la première commission, a exprimé, au nom des délégués des Etats représentés, le douloureux sympathie de la conférence pour le deuil cruel qui vient de frapper la marine française. Il a prié M. Renault, président de la conférence, de vouloir bien se faire l'interprète de ce sentiment auprès du gouvernement de la République française.

M. Renault a remercié le premier délégué d'Allemagne de son éloquente intervention, et il a assuré que le gouvernement français ne manquerait pas de la tenir au courant de sa démarche courtoise, ne manquerait pas d'y être très sensible.

**La Russie**

Le général comte Mostitz est venu présenter au ministère de la Marine les condoléances de l'empereur de Russie.

D'autre part, le ministre de la Marine a reçu le télégramme suivant du ministre de la Marine russe :

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de la douloureuse sympathie de toute la marine russe, ainsi que mes condoléances personnelles à cause du triste accident du sous-marin *Pluviôse*.

Vice-amiral Vorévoson.

**L'Italie**

L'ambassadeur d'Italie s'est rendu au quai d'Orsay pour présenter à M. Pichon ses condoléances et celles du gouvernement italien.

Le ministre de la Marine d'Italie a télégraphié au ministre de la Marine française les condoléances de la flotte italienne pour le désastre qui frappe si cruellement la flotte française. En même temps, le président du conseil italien a fait exprimer à l'ambassadeur de France à Rome et au gouvernement français la part que l'Italie prend au deuil de la France.

Paris, 28 mai.

M. le vice-amiral Sir Douglas Gamble, chef de la délégation britannique à la conférence internationale de navigation aérienne, a, dans une réunion de la sous-commission technique de cette conférence, exprimé les condoléances des marins étrangers pour le perte terrible qui a frappé la marine française, et il a insisté sur la solidarité qui lie tous les pays dans de pareilles circonstances.

M. le lieutenant de vaisseau Glorieux a remercié Sir Douglas Gamble, en ajoutant combien la marine française sera sensible à cette manifestation de sympathie.

***

Le Ministre de la Marine a reçu le télégramme de condoléance suivant de M. Meyer, sous-secrétaire d'Etat de la marine américaine :

« Je vous exprime la profonde sympathie de la marine américaine à l'occasion de la catastrophe du *Pluviôse*.

M. Dimitri Stantcheff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, est venu présenter au Ministère de la Marine les condoléances de Sa Majesté, le roi des Bulgares.

## Les vacances judiciaires au 1er août

La consultation par voie de referendum, instituée par le ministre de la Justice pour fixer la date des vacances judiciaires, est terminée, et aurait conclu à la date du 1er août. En conséquence, la décision ministérielle devant officiellement les vacances judiciaires du 1er août au 1er octobre sera prise incessamment.

ALBERT BONNET

Le jeune [illegible] de la rue de [illegible] photographié [illegible] à 5 ans

## Conseil de Cabinet

Les ministres ont tenu hier matin un nouveau conseil de cabinet au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Briand.

**Le programme du Cabinet**

Le conseil a été tout entier consacré à l'élaboration du programme politique à présenter au Parlement. Ce travail touche à son terme et sera achevé complètement dans un conseil de cabinet qui aura lieu lundi matin.

Dès maintenant on peut dire que dans la déclaration dont il donnera lecture aux Chambres, le cabinet annoncera la présentation d'un projet de réforme électorale ayant pour double but l'élargissement de la base électorale et la représentation des minorités.

M. Briand annoncera également le présentation du divers projets de loi ayant pour objet de réaliser la réforme administrative.

Le programme du cabinet comprend en outre des lois sociales relatives à la réglementation du travail, un contrat de travail, à l'extension de la capacité civile des syndicats professionnels.

En ce qui concerne le statut des fonctionnaires, le cabinet reprendra le projet qu'il avait soumis à la précédente Chambre.

En ce qui touche la réforme fiscale, le cabinet se déclarera prêt à collaborer avec la commission sénatoriale sur les bases du projet d'impôt sur le revenu voté au cours de la législature qui vient de finir.

**Le Ministère et les cérémonies**

Le gouvernement, qui avait reçu diverses invitations à des fêtes et à des banquets, a décidé, en raison de la catastrophe de « Pluviôse », que ses membres n'assisteraient personnellement à aucune cérémonie ; les ministres invités se feront moins un représenter, notamment au banquet de l'Association fraternelle des chemins de fer et à celui de l'Alliance républicaine démocratique.

## Le Concours National Agricole

**Ouverture officielle**

Le grand concours national agricole dont nous avons parlé à maintes reprises s'est officiellement ouvert samedi matin à 8 heures.

Le Champ de Mars et l'Esplanade ont présenté en cette journée une animation inconstatée.

Dès la bonne heure, M. Randoing, inspecteur général de l'agriculture, s'est rendu sur le théâtre du concours en compagnie de son collègue M. Magnien, où il a donné les dernières instructions concernant l'organisation.

Installé dans un petit pavillon, non loin du kiosque de musique de l'Esplanade, il a pertagé assistéit les diverses sections du concours entre les commissaires

C'est à M. Lecomte, professeur d'agriculture à Avesnes, qu'a échu la délicate mission d'organiser la section des machines.

L'emplacement que cette dernière occupe sur le Champ de Mars est de quatre hectares environ. Il y sut en cet endroit un va-et-vient extraordinaire et rien qu'en ce jour M. Lecomte reçut plus de quarante wagons de machines agricoles les plus diverses.

Avec la plus grande méthode, M. Lecomte s'empressa de les répartir sur les terrains délimités d'avance plaçant ; dans la première rangée les énormes batteuses, dans le second les moteurs et les appareils de laiterie, au centre les charrues et tous les outils servant à travailler le sol et enfin dans le fond les appareils servant à le récolte : faucheuses, moissonneuses, lieuses, etc.

Quand nous aurons dit que le nombre des exposants est de deux cents environ, on peut facilement se faire une idée de ce que doit être cette exposition.

Bien que l'installation ne soit pas encore complètement achevée, le Champ de Mars présente un aspect fort nouveau.

[illegible] produits et les animaux de toutes races. M. Dupieux, professeur départemental d'agriculture du Nord, et Mlle Lévêque, directrice de l'école, aidés de quelques élèves, se préparent volontiers à présenter au public un tableau bien vivant du fonctionnement des écoles de laiterie.

Dès le soirée, M. Assignion, secrétaire général de la Mairie, accompagné de M. Delporte, directeur du bureau des finances, a visité le Champ de Mars et l'Esplanade. Avec MM. Randoing et Magnien il a arrêté les dernières dispositions pour le succès de ce concours.

***

Dimanche 29 mai, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, continuation de la réception des machines et instruments et réception des produits.

Entrée du public de 9 heures du matin à 6 heures ½ du soir.

L'entrée se fera par le Champ de Mars, le Pont Napoléon assurera la communication entre les deux sections. Prix d'entrée : 0.50.

***

Le Maire de Lille informe ses concitoyens que l'ouverture officielle du Concours National Agricole demeure toujours fixée au dimanche 31 Mai pour les machines, au Jeudi 2 Juin pour les animaux, au Vendredi 3 Juin pour les chevaux.

Nécessairement les personnes qui s'intéressent aux préparatifs de l'Exposition-Concours pourront pénétrer dans l'enceinte par l'allée des Marronniers seulement moyennant cinquante centimes.

Aujourd'hui dimanche, de 4 à 6 heures, la Musique des Sapeurs-Pompiers donnera un concert sur le kiosque dressé sur le Champ de Mars au milieu de l'Exposition des machines.

Trois sachets, trois Gonges, j'espère
Que c'est un don royal ma chère !

## LES GRÈVES

**Chez les terrassiers de Prémesques**

La grève des ouvriers extracteurs de terre de MM. Despature-Cousin est terminée. Les ouvriers entreront aux anciennes conditions.

**Chez les maçons à Comines**

Depuis quatre semaines, aucun changement n'est venu améliorer la situation. Les patrons demeurent intraitables et le leur côté les ouvriers maintiennent leurs revendications, refusent toute transaction. Les grévistes sont calmes et la plupart d'entre eux sont mêmes occupés chez des entrepreneurs des communes environnantes, qui sont très heureux de les posséder pendant cette période de travail.

## Dans le Canton de Lannoy

**Chez les Teinturiers**

**A HEM**

La situation reste la même. L'entrevue que nous avons annoncée entre les patrons et les ouvriers a eu lieu hier matin. Elle n'a donné aucun résultat. Tout est subordonné pour l'instant, nous dit-on, à la décision du syndicat patronal. Toutefois, un patron a promis l'affichage d'un nouveau tarif lundi matin.

La délégation ouvrière fra en prendre connaissance. S'il est exact, le travail reprendra immédiatement et partout, semble-t-il, car le mouvement sera suivi aussi bien du côté des patrons que du côté des ouvriers.

Un conférence annonce qu'une réconciliation aura lieu jeudi à la suite de 6 heures. Il est nécessaire, croyons-nous, dans l'intérêt de la résolution du conflit, de ne pas exagérer les choses. Il est entendu que les grévistes n'aimeraient pas de voir continuer le travail par quelques ouvriers ; mais jusqu'ici, aucune violence n'a été exercée et il est permis de faire crédit aux ouvriers dont les intentions sont calmes.

**A FOREST**

Le personnel de l'usine Jourez-Leraller — tissage de jute — n'est mis en grève pour relativement la réintégration d'une ouvrière — congédiée, disent les ouvriers, par suite du départ de son mari — et une augmentation de salaire.

M. Jourez rentrant de voyage lundi, une entrevue aura lieu ce jour afin de tenter la conciliation. Tout est calme.

# DERNIÈRE HEURE

(NOS DÉPÊCHES)

## La Catastrophe du « Pluviôse »

**L'état des travaux de relevage**

Calais, 28 mai.

Le ministre de la marine communique la dépêche suivante qu'il reçoit ce soir du vice-amiral Dumas :

« Calais, 28 mai, 8 h. 30 soir. Préfet maritime Cherbourg à ministre Paris.

« La première chaîne de relevage a été maillée sur le sous-marin à l'étale de soir. Soldats scolaires faites qui ont été établies pour orienter chalands. — Dispositions sont prises avant la nuit pour répondre le mieux des autres chaînes de l'avant et passer des passerelles à la coque arrière à l'étale de demain matin. »

**L'amiral Boué remercie le Maire de Calais**

Calais, 28 mai.

Avant de prendre le train, le ministre de la marine a remercié le maire de Calais en ces termes :

« Monsieur le maire, je suis heureux de vous avoir rencontré. J'avais d'ailleurs chargé M. le sous-secrétaire d'Etat à la marine de vous exprimer toute ma reconnaissance pour tout ce que vous avez voulu faire en cette pénible circonstance ».

**M. Chéron félicite les sauveteurs**

Calais, 28 mai.

M. Chéron, avant de prendre le train pour Paris, a adressé ses félicitations les plus vives au personnel de sauvetage dont l'entrain et l'énergie sont dignes d'admiration et qui depuis deux jours n'ont pas pris une minute de repos.

M. Chéron s'est rendu, accompagné du maire de Calais, du sous-préfet de Boulogne, chez les familles des victimes. Il leur a remis de nouveau des sommes variant de 300 à 500 fr. suivant que la victime est célibataire, mariée et avec enfants.

## Le banquet des Cheminots

Paris, 28 mai.

Ce soir, à 8 heures, à l'Hôtel Continental, a eu lieu le banquet annuel de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français.

Le président du Conseil, les ministres des finances et des travaux publics devaient prendre part à ce banquet, mais ont cru devoir s'abstenir en raison du deuil qui vient de frapper la marine française, à la suite de la catastrophe de Calais.

Le ministre des travaux publics avait désigné pour le remplacer le directeur de son cabinet M. Persil, qui a prononcé une allocution.

## Faux bruit d'arrestation d'un espion

Toul, 28 mai.

Le bruit avait couru aujourd'hui que les inspecteurs de la Sûreté générale avaient opéré une nouvelle arrestation à Sanzey: se raittachant à l'affaire d'espionage découverte récemment.

On disait que l'individu aurait été le complice de Muller, l'espion arrêté jeudi à la ferme Saint-Charles.

Ce bruit n'a pas reçu de confirmation. Le complice de Muller dont on possède le signalement complet, a réussi à s'échapper, on le sait, en tirant des coups de feu sur les agents. Il est activement recherché.

Muller et son complice sont convaincus d'avoir pris des photographies des forts de Lucey, Bruley, Ecrouves et Frandes.

Les deux espions sont, l'un at Fanire, Allemands.

Cette affaire cause dans la région une certaine émotion.

## Suicide d'un matelot

Toulon, 28 mai.

Le matelot fourrier Tomasini, du 5e dépôt, s'est suicidé ce matin d'un coup de revolver à la tête dans la chambre meublée qu'il occupait rue Courbet. Cet acte de désespoir doit être attribué à un état de neurasthénie aiguë.

## Le transfert du soldat Grand

Marseille, 28 mai.

Le soldat Grand, dit « Le sotre du Poulinguen », condamné il y a quelques jours à la peine de mort, n'a pas signé son pourvoi en révision. Le délai légal a expiré cette nuit. Le condamné sera vraisemblablement transféré aujourd'hui à Nantes.

## LE BANQUET

**de l'Alliance républicaine démocratique**

Paris, 28 mai.

Le Président de la République, les présidents du Sénat et de la Chambre, le président du Conseil et les ministres seront représentés officiellement au banquet de l'Alliance républicaine démocratique qui aura lieu le 31 mai prochain et auquel assisteront MM. Poincaré, Dupuy, Chéron, Président de la République, un grand nombre de fonctionnaires du Parlement, et une délégation du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

## Disparition d'un encaisseur

Marseille, 28 mai.

Le nommé Gaillard Albert, âgé de 50 ans, encaisseur au service d'une Banque, était parti hier soir, pour toucher une dizaine de mille francs chez divers commerçants. Il devait rentrer à la banque peu avant de la ville ; il ne reparut pas. La police ouvrit immédiatement une enquête d'où il semble résulter que ledit [illegible] du crime sont très chargés. On ignore quel est le montant exact des sommes qu'avait encaissé ce malheureux vieillard qui vient d'être retrouvé vite de la Triperie. On a tout lieu de croire qu'il a pris la train pour une direction inconnue.

## Incident Franco-Anglo-Suisse

Zurich, 28 mai.

Les autorités municipales de Zurich ont reçu la visite des consuls de France et d'Angleterre qui leur ont demandé des explications au sujet des manifestations qui se sont produites au Corso-Théâtre, à propos de l'exhibition des « Germania », qui chantaient des chansons allemandes sur l'air de la Marche lorraine.

Dans la bagarre qui s'est produite, la police a fait preuve d'une grande brutalité, et parmi les personnes arrêtées se trouvaient un Anglais et plusieurs Français.

L'autorité a fourni des explications verbales dont d'est contenté le consul d'Angleterre, tandis que le consul de France a demandé un rapport écrit.

## Les Clarisses de Saint-Omer devant le Conseil d'Etat

Paris, 28 mai.

Le Conseil d'Etat étaiant au contentieux, s'est réuni cet après-midi en séance publique.

Le commissaire du gouvernement a conclu au rejet de la requête de la congrégation des Clarisses de Saint-Omer, contre un arrêté en date du 18 juin 1907, par lequel le ministre de l'Intérieur a ordonné la fermeture au 1er septembre 1907, de l'établissement de ladite congrégation à Saint-Omer, cette congrégation ayant, indépendamment de son caractère d'enseignement, celui de la contemplation.

## Le lieutenant empoisonneur est condamné à la pendaison

Vienne, 28 mai.

Le jugement du procès du lieutenant Hofréber a été prononcé aujourd'hui. Le prévenu est condamné à mort par pendaison.

L'arrêt a été signé par les officiers du conseil de guerre.

# Nouvelles Régionales

**Officiers ministériels**

Paris, 28 mai.

Le « Journal officiel » publiera demain un décret aux termes duquel sont nommés juges de paix à Seclin, M. Sprict, juge de paix à Cysoing ; à Cysoing, M. Léon Sprict, docteur, notaire ; suppléant de justice de paix à Hesdin (Pas-de-Calais), M. Vincent, en remplacement de M. Beugin.

**Tramways Lille-Roubaix-Tourcoing**

Paris, 28 mai.

Le « Journal officiel » publiera demain matin à la rubrique « Travaux publics », un décret prorogeant le délai d'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement du réseau de tramways Lille-Roubaix-Tourcoing.

Feuilleton du 30 Mai 1910 — N° 98

# La Conquête de Paris

PAR CAMILLE DEBANS

Le porteur ne fit qu'après deux 12 était toujours hors de leur vingt-cinq, [illegible] de faire ce que lui demandait Perdrigard. Il en effet, le [illegible] Perdrigard [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]